



Redevabilité et rapport de résultats Alliance Sahel



15 Septembre 2021

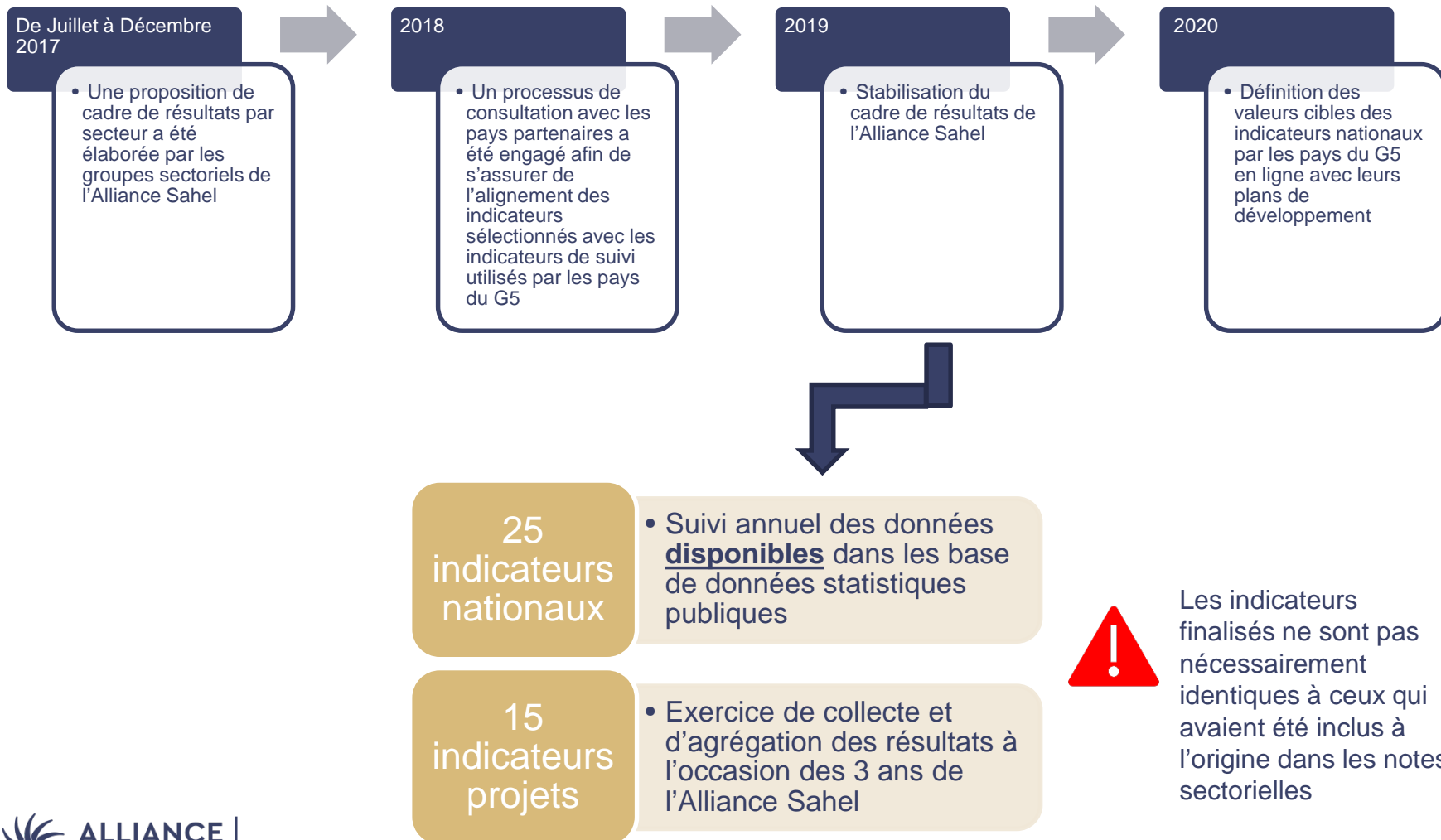
Agenda

Point de discussion	Présentateur	Durée
Mot introductif	Adrien Haye	5 min
Présentation du rapport du travail de redevabilité effectué en partenariat avec la Chaire Sahel	Melissa Montarou	30 min
Questions/ Réponses	N/A	45 min
L'articulation entre cadre de redevabilité, travail des groupes sectoriels et suivi sur le terrain de la mise en œuvre des politiques publiques concernées	Adrien Haye	10 min
Questions/ Réponses	N/A	20 min
Les ateliers sectoriels qui seront organisés en fin d'année	Adrien Haye	10 min
Questions/ Réponses	N/A	20 min
Mot de conclusion	Adrien Haye	10 min

L'impératif de redevabilité à l'Alliance Sahel

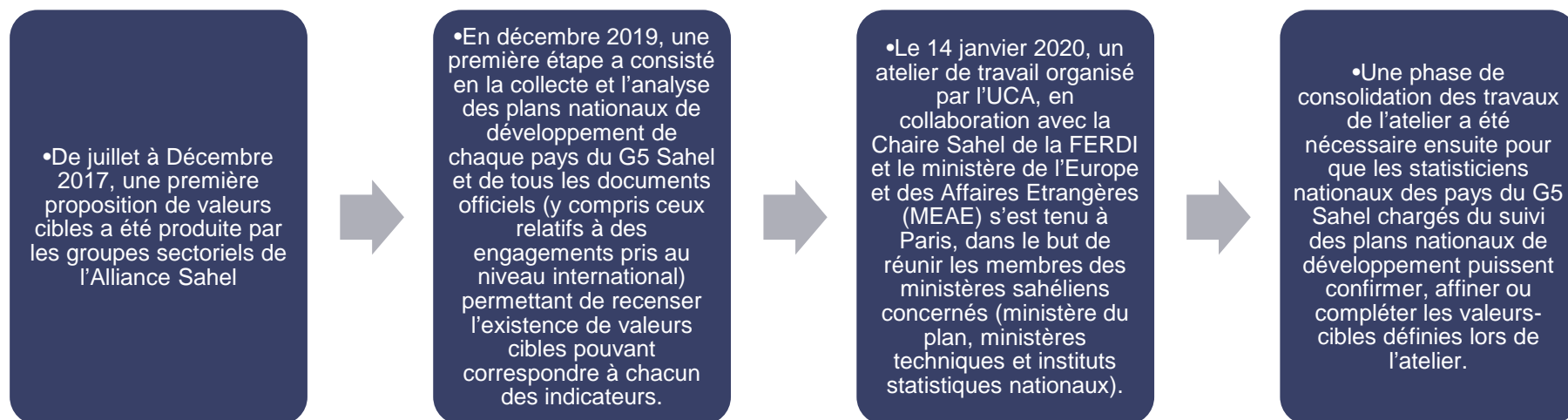
- La redevabilité est l'un des 4 piliers de l'Alliance Sahel
- Conformément à la Déclaration de Paris, les impératifs en termes de redevabilité mutuelle impliquent un **alignement sur les stratégies et priorités des pays partenaires**, un partage accru de l'information et la **définition d'un cadre permettant la mesure des résultats obtenus**
- Production d'un rapport de résultats en vue de retranscrire l'ensemble des initiatives qui ont été menées pour assurer un alignement des priorités de l'AS avec les priorités et les besoins des pays partenaires ainsi que d'analyser les résultats obtenus par les membres et les impacts des projets financés.

Cadre de résultats Alliance Sahel



Définition des valeurs cibles

Les valeurs cibles ont été définies selon le processus suivant :



Définition des valeurs cibles

Sur 25 indicateurs nationaux, l'exercice a permis de définir de façon précise :

- 12 cibles pour le Burkina Faso (75%),
- 11 pour le Mali (69%),
- 15 pour la Mauritanie (94%),
- 13 pour le Niger (81%),
- 16 pour le Tchad (100%).



En l'absence de retour concernant la valeur cible d'un indicateur par les experts statistiques des pays du G5 Sahel et lorsqu'une valeur cible avait été proposée par les groupes sectoriels, cette dernière a été maintenue.

Rôles et responsabilités – définition du cadre de résultats

Définition des objectifs

- Proposition par les groupes sectoriels
- Validation par les pays partenaires

Définition des indicateurs

- Proposition par les groupes sectoriels
- Validation par les pays partenaires

Définition des valeurs cibles

- Proposition par les groupes sectoriels
- Analyse de la documentation disponible par l'UCA avec l'appui des groupes sectoriels
- Définition et validation par le groupe de travail constitué par les experts statisticiens sahéniens

- NB: en l'absence de retour concernant une valeur cible, la valeur proposée par un groupe sectoriel est maintenue.

Rôles et responsabilités – suivi du cadre de résultats

Suivi des indicateurs nationaux

- Suivi annuel des base de données statistiques publiques par l'UCA en vue de collecter les données disponibles
- Appui par les groupes sectoriels notamment en ce qui concerne les données non disponibles dans le domaine publique ou en ce qui concerne l'identification des sources/ contacts disponibles
- Appui par les groupes sectoriels en ce qui concerne l'analyse des données collectées

Suivi des indicateurs projets

- Collecte et agrégation des résultats des projets inclus dans le portefeuille Alliance Sahel par l'UCA à l'occasion de la production de rapport de résultats
- Appui par les groupes sectoriels en ce qui concerne l'analyse des données collectées

Analyse indicateurs nationaux

Le rapport de résultats 3 ans de l'AS a été l'occasion d'effectuer le travail analytique suivant :

- Analyse qualitative des plans de développement des pays du G5 Sahel en vue d'en rappeler les priorités;
- Analyse de l'adéquation du cadre de redevabilité Alliance Sahel avec celui de chacun des pays du G5 Sahel;
- Analyse de la part des projets du portefeuille de l'AS dont l'objectif correspond à ces différents cadres de redevabilité;
- Analyse quantitative et qualitative de l'évolution entre 2016 et 2019 des indicateurs nationaux dans chacun des pays du G5 Sahel en ligne avec les valeurs cibles fixées.

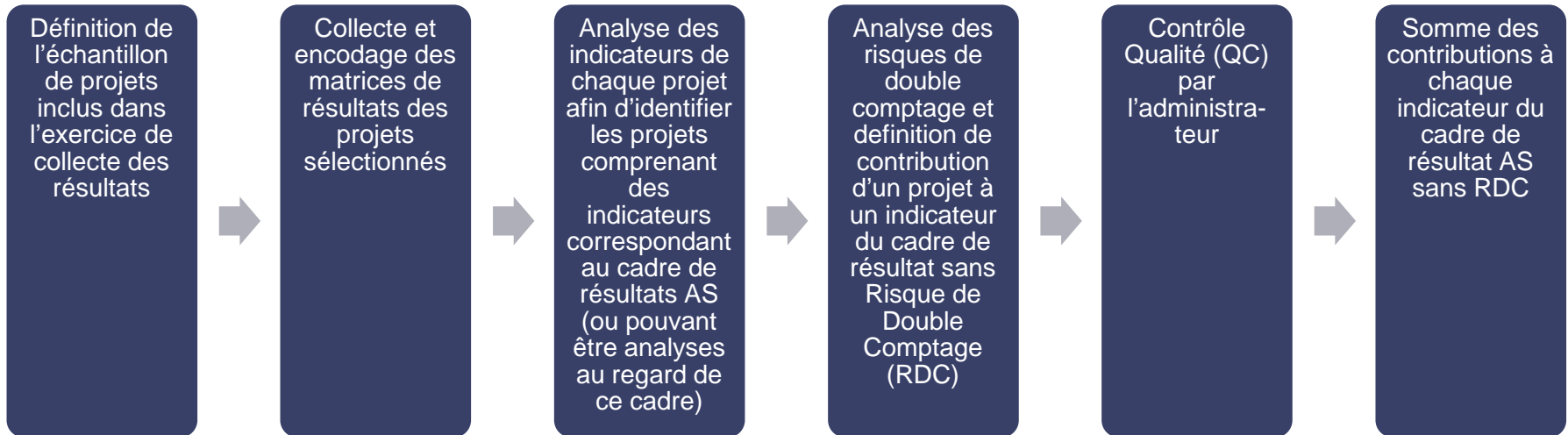
Conclusions

- Sur un large nombre d'indicateurs, les valeurs cibles fixées pour 2022 par les pays bénéficiaires semblent ambitieuses compte tenu des résultats observés en 2020.
- Certains indicateurs (AS 1.1, AS 1.2, AS 2.7, AS 3.1, AS 5.1, AS 5.2) corrélant résultats et nombre de personnes ne tiennent pas compte de la dynamique démographique des pays sahéliens. Une évolution positive de la valeur d'un indicateur peut en effet masquer une dégradation en termes réels une fois la valeur rapportée à l'évolution de la population totale/classe d'âge concernée etc.
- L'analyse du cadre de résultats pour l'ensemble des indicateurs en valeur absolue se doit donc d'être complétée par une analyse d'indicateurs traduisant les taux d'accès au regard de la population totale afin de bien prendre en compte le facteur démographique.

Indicateurs projets : processus de collecte et agrégation des résultats

Le processus de collecte et d'agrégation des résultats a été conduit selon le processus suivant :

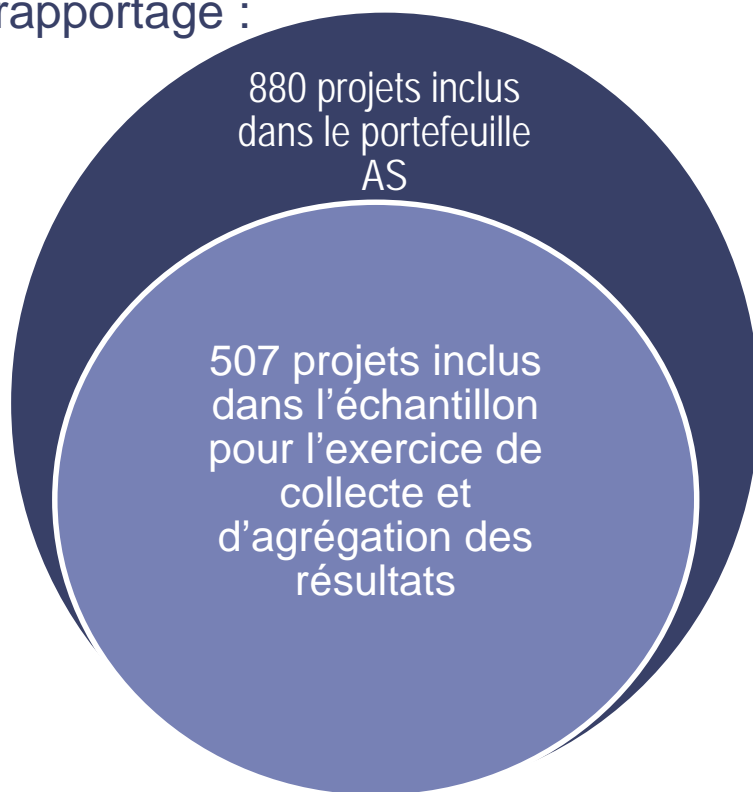
ETAPES



Définition de l'échantillon

La définition de l'échantillon de projets inclus dans l'exercice a été effectuée en Janvier 2020 et s'est **basée sur l'état du portefeuille AS au 31/12/2018.**

Durant le processus de définition, des projets ont du être exclus de l'exercice de rapportage :



- **154 projets en instruction** puisqu'ils ne peuvent pas par définition démontrer de résultats concrets.
- **169 projets dont la date de démarrage était postérieure au 1er janvier 2018** et dont la date de fin était postérieure au 01/02/2020.
- **54 projets** dont l'objet des activités **principales n'était pas en lien avec les indicateurs projets** inclus dans le **cadre de résultats de l'AS.**

Caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon de projets inclus dans l'exercice de collecte et d'agrégation des résultats a les caractéristiques globales suivantes au 31/12/2018 :

	Nombre	Engagement en Md €	Reste à verser au 31/12/2018 en Md €	Décaissements totaux au 31/12/2018 en Md €
Projets en instruction	0	0,0	0,0	0,0
Projets en cours	460	9,5	5,0	4,5
Projets clôturés	47	0,3	0,0	0,3
TOTAL	507	9,8	5,0	4,8

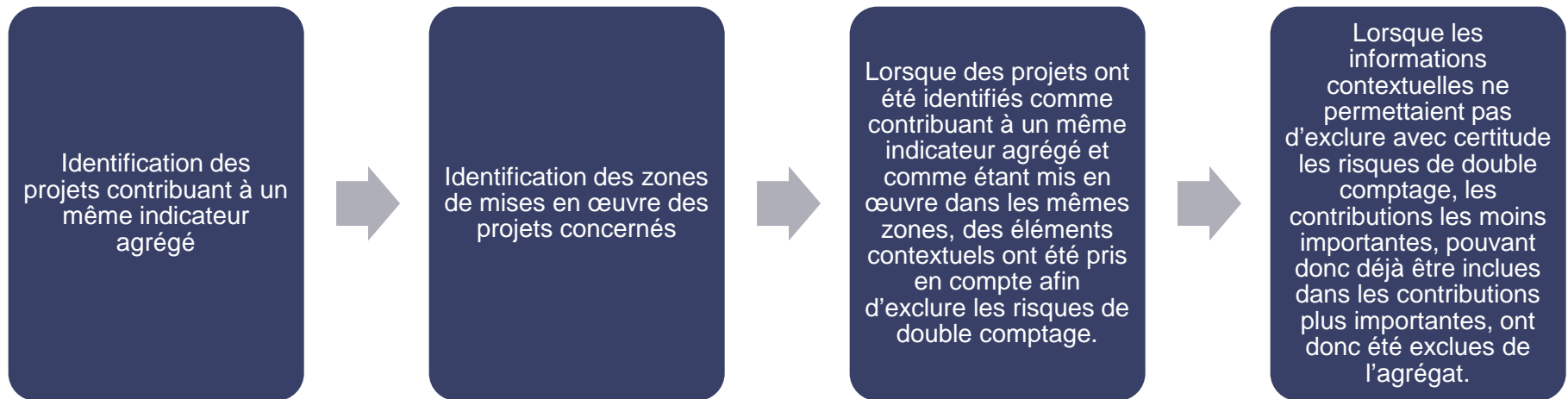
Collecte des données de résultats projets

La collecte des données et des informations portant sur les cadres de suivi des résultats des 507 projets a été menée auprès des membres de l'AS ayant des projets inclus dans l'échantillon.

- Il a été procédé à une demande formelle auprès des 13 organisations concernées afin qu'elles communiquent les cadres de résultats de leurs projet et/ou toute information et document permettant de juger des réalisations des projet mis en œuvre.
- La collecte des données ainsi que leur encodage ont été menés sur 3,5 mois entre février et mai 2020.

Risque de double comptage

Une méthodologie d'évaluation des risques de double comptage et d'exclusion de certaines contributions à un indicateur agrégé a été développée. Elle a été fondée sur le processus d'exclusion suivant :



Difficultés pratiques

La conduite d'un exercice d'agrégation de résultats à l'échelle de plusieurs institutions, par définition hétérogènes, pose de nombreuses difficultés méthodologiques :

- Manque de traçabilité des données ;
- Absence de triangulation des données ;
- Méthodologies de suivi des résultats différentes au sein des institutions membres ;
- Difficultés relatives à l'évaluation des risques de double comptage : un bénéficiaire ayant reçu une formation en maçonnerie et en charpenterie ne peut pas être compté 2 fois. Or comment s'assurer de cela ?
- Manque de précision des données collectées etc.

Conclusion et réflexions sur l'exercice

Les conclusions suivantes ressortent de l'exercice de rapportage des résultats projets-effectué en 2020 :

- L'incomplète remontée des informations vers l'équipe en charge de l'exercice n'a pas permis de mener une analyse parfaitement exhaustive des résultats et de la performance des projets labellisés dans le portefeuille de l'Alliance Sahel (ie. ceux financés par les 13 membres de plein exercice dans les 6 secteurs prioritaires retenus).
- L'analyse reste donc partielle et ne permet pas d'avoir une vision parfaitement exhaustive des réalisations des membres dans les 5 pays du Sahel dans les 6 secteurs d'intervention prioritaires.
- Ce 1^{er} rapport de l'AS doit être considéré comme un premier jalon afin de permettre de mener un travail plus exhaustif sur les résultats et réalisations des projets financés.